

Lettre aux Mahorais

14 mars 2007

Mes chères compatriotes de Mayotte,

Mes chers amis,

J'ai souhaité vous écrire afin de m'adresser, sans intermédiaire, à chacun d'entre-vous.

Je n'ai pas encore pu venir vous voir, à l'heure où je vous écris mais je fais, ici, la promesse que, si je suis élu, l'un de mes premiers déplacements, en tant que Président de la République française, se fera à Mayotte et à la Réunion.

Vous êtes une partie de la France de l'Océan Indien, une France originale et de grande tradition républicaine. A l'heure où certains tentent de créer une distance entre la Métropole et l'Outre-mer, je veux vous réaffirmer mon profond attachement.

Vous représentez beaucoup pour moi. Car vous êtes, vous Mahorais, l'incarnation même de la fidélité à la France, que vous avez rejoint librement, et bien avant d'autres. La France s'est toujours employée à protéger votre liberté et votre sécurité et vous avez, tout au long de notre histoire commune et avec beaucoup de courage et de ténacité, manifesté un attachement indéfectible à notre Pays. Votre liberté de choisir la France, vous l'avez vivement défendue depuis 1974, contre tant d'avis contraires et presque contre le monde entier, et comme vous aviez raison ! Votre place est donc au cœur de la République et je ne laisserai personne, dans cette région du monde, contester votre appartenance à la France.

L'ancrage de Mayotte dans la République est désormais inscrit, depuis 2003, dans notre Constitution, et votre île a naturellement vocation à devenir un département d'outre-mer. Aussi, si le Conseil général de Mayotte me le demande, comme la loi l'y autorise à partir de 2008, je vous consulterai sur la départementalisation de votre île. Si vous acceptez le principe, il appartiendra ensuite au parlement d'en fixer les modalités. Cette évolution devra se faire progressivement et de façon adaptée, afin de ne pas fragiliser le développement économique et social de votre île.

Je respecte votre identité culturelle, ancrée dans des traditions anciennes. Une identité qui fait de votre île une terre de tolérance et d'ouverture, où les femmes ont trouvé une place importante. Je salue l'effort accompli pour moderniser le statut personnel qui est celui de bon nombre d'entre vous, dans le sens d'un rapprochement avec les principes de la République.

J'appartiens à une famille politique qui s'honore de l'œuvre accompli à Mayotte, depuis 1974 : rappelons-nous les progrès réalisés, et le long chemin parcouru entre 1974 et 1981, entre 1986 et 1988 entre 1993 et 1997, ou encore depuis 2002. J'assume donc pleinement cette évolution, qui s'est faite en plein accord avec vous et avec vos élus. J'entends bien qu'elle se poursuive.

Je suis déjà venu à Mayotte et je m'informe régulièrement de votre situation ; je n'ignore donc pas les difficultés que vous rencontrez. Votre population a quintuplé en quarante ans sous l'effet d'une forte natalité et d'une immigration clandestine massive. C'est une réalité qu'il ne faut pas nier. Le niveau de vie est très décalé par rapport à la métropole et beaucoup d'équipements nécessaires à votre développement font encore défaut.

Si je vous écris, ce n'est pas pour vous faire de belles promesses qui seront oubliées au lendemain de l'élection. Je veux vous tenir un langage de vérité car je pense que c'est la plus grande marque du respect que l'on vous doit.

Mon projet pour Mayotte est un projet fondé sur la responsabilité, le travail et la volonté. Les efforts à fournir sont réciproques. L'Etat se doit d'assurer les conditions de votre développement mais vous seuls à être en situation de créer ce développement.

D'accord, l'Etat vous doit la sécurité. Je connais bien la situation de l'île. Je sais à quel point vous avez souffert d'une immigration clandestine massive qui a désorganisé la société dans laquelle vous vivez. Cela est inacceptable et, depuis plus de deux ans en tant que Ministre de l'Intérieur, je me bats pour enrayer ce phénomène et y mettre un terme. J'ai agi dans plusieurs directions. J'ai renforcé les moyens opérationnels déployés sur place et j'ai fait voter une loi permettant d'être plus efficace dans l'interpellation des étrangers en situation irrégulière et leur reconduite à la frontière; cette loi comporte plusieurs dispositions particulières pour Mayotte. Les résultats sont au rendez-vous, puisque, en 2006, nous avons procédé à plus de 13 000 reconduites à la frontière, ce qui représente une augmentation de plus 120% par rapport à l'année précédente ! Mais j'ai conscience que beaucoup reste à faire et il faudra encore renforcer les moyens d'interventions maritimes et aériens. Déjà, à la fin de l'année 2007, le 3ème radar de détection que j'avais promis, sera opérationnel. La protection de Mayotte contre l'immigration clandestine est, pour moi, une question de souveraineté nationale !

Le développement de Mayotte et la croissance de votre pouvoir d'achat dépendent aussi de la capacité de l'Etat et des collectivités locales à vous offrir les outils de votre propre développement.

Cela commence, d'abord, par assurer des soins performants à tous les Mahorais : aux enfants, aux femmes et aux hommes de votre territoire. Je trouve, à cet égard, inacceptables les retards persistants en matière d'offre de soin. C'est la raison pour laquelle je renforcerai rapidement les moyens humains et matériels du centre hospitalier.

Mais le développement passe aussi par l'éducation. Mayotte a, en proportion, la population de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée de France. C'est un atout si l'on sait offrir à cette jeunesse de vraies perspectives. Je veux tout mettre en œuvre pour assurer aux jeunes Mahorais une réelle égalité des chances face au défi de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi. Pour cela, je suis convaincu que l'implantation, à Mayotte, d'une antenne universitaire assurant les deux premières années d'études favorisera cette égalité des chances.

Je sais, aussi, que les conditions de logement de beaucoup de Mahorais ne sont pas satisfaisantes. Je veux que nous passions à la vitesse supérieure. La solidarité nationale doit s'exercer en priorité dans ce domaine car, lorsque l'on parle de logement, on parle de dignité humaine.

Enfin, il est indispensable d'accélérer le développement économique durable de votre territoire par une politique de désenclavement aérien, maritime et numérique. C'est comme cela que l'on créera des emplois pour les jeunes Mahorais. Dans ce contexte, je considère qu'il est fondamental de réaliser le port en eau profonde de Longoni et la piste longue de l'Aéroport de Pamandzi. Ces équipements sont des outils indispensables à la croissance du commerce, à la structuration de filières d'exportation et au développement du tourisme. Ils seront réalisés sans délais car ils sont la clef du désenclavement de votre territoire.

Chers amis Mahorais, sur tous ces projets de développement qui me passionnent, je serai toujours à vos côtés. J'ai, pour ce territoire unique de la République, des idées et des ambitions. C'est ma façon de vous aimer. Ces ambitions, je les partage d'ailleurs avec beaucoup de vos élus, dont votre député Mansour KAMARDINE, mais aussi avec les acteurs économiques de l'île auxquels je veux rendre hommage.

Sachez que je ne sous-estime pas l'ampleur du défi à relever. Ce défi du développement, nous le relèverons ensemble. Je crois en l'avenir de Mayotte dans la France, je crois en vous.

Nicolas Sarkozy